

Annexe G des lignes directrices pour les appels à propositions

Description du portefeuille bilatéral RDC

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel en RDC est de **contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en favorisant leur résilience et leur autonomie.**

Enabel RDC se concentrera sur les priorités suivantes :

1. Développer le potentiel de la jeunesse congolaise en offrant aux jeunes, et notamment aux jeunes filles et femmes, un avenir dans la formation et l'intégration socioéconomique ainsi que dans l'épanouissement socioculturel.
2. Améliorer l'accès aux services sociaux de base en favorisant la protection sociale à travers l'éducation et la santé.
3. **Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et les revenus grâce à une agriculture durable.**
4. Appuyer la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en renforçant la gouvernance, en défendant et en respectant les droits humains.

En termes de systèmes alimentaires, l'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et la performance économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires, générateurs de sécurité alimentaire et de revenus grâce à des agricultures familiales et entrepreneuriale résilientes et inclusives pour les jeunes et les femmes. Cet objectif se découle en 3 résultats :

- **R1** : Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une meilleure intégration aux marchés et une structuration socio-professionnelle ;
- **R2** : Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des services de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement de chaînes de valeur porteuses et inclusives ;
- **R3** : Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables.

Ce programme intervient dans les provinces de Kinshasa, du Sud-Ubangi, de la Tshopo, du Kasaï oriental, de la Lomami, de Lualaba et du Haut-Katanga.

